

# INTERVIEW

**Lenka Lamoure**

-  
Auditrice et consultante  
tourisme durable

Le 13 mars 2018

# L'ÉCOLABEL EUROPEEN : ENTRETIEN AVEC LENKA LAMOURE



## Comment définiriez-vous L'Ecolabel ?

L'Ecolabel est un engagement !

Un engagement synonyme de gestion responsable des ressources, synonyme de tourisme durable ! Un engagement aujourd'hui reconnu par la clientèle.

## Quels sont les avantages pour un hébergeur ?

Ils sont multiples et vont bien au-delà du simple fait d'obtenir un label. Parmi les plus essentiels : l'appui à la maîtrise des charges d'exploitation, des économies effectives et rapides pouvant être mesurées. C'est également un outil de qualification de l'offre. Environnement rime en effet avec qualité dès lors que sont travaillés l'amélioration des services notamment par l'utilisation de produits locaux ou biologiques ou encore par la découverte et la valorisation des espaces naturels. Il est essentiel que l'hébergeur inscrive également sa démarche à l'échelle de son territoire d'implantation en développant les partenariats locaux, en travaillant avec ses fournisseurs et sous-traitants, en valorisant sa démarche auprès des organismes de promotion et notamment des offices de tourisme. Les bénéfices seront d'autant plus importants si le territoire dans son ensemble s'engage pour devenir une destination durable et propose une promotion valorisant cette image.

Enfin il n'est pas rare en engageant une démarche de certification environnementale de finir par élargir le champ d'investigation et d'engager des actions en matière sociale, sociétale, génératrices d'activités favorisant l'économie locale.

## Comment est perçue la démarche par les établissements ?

C'est une démarche volontaire, aussi quand j'arrive dans un établissement les gestionnaires sont très majoritairement motivés et convaincus.

Mon rôle est de les accompagner afin que l'écolabel européen crée les conditions d'une gestion intégrée de l'environnement au-delà d'une simple liste de critères à prendre en compte. Nombre d'hébergements engagent des efforts importants pour être certifiés, puis une fois l'écolabel obtenu ne s'en servent pas suffisamment comme outil de communication.

# “ Les avantages de la certification sont multiples et vont bien au-delà du simple fait d’obtenir leur Ecolabel. ”



## Existe-t-il des points de blocage ?

Le point potentiellement bloquant serait de considérer cette démarche comme s’ajoutant aux multiples tâches et contraintes quotidiennes auquel un hébergement doit faire face.

La mise en œuvre de l’écolabel européen repose avant tout sur des changements de pratiques induisant des modifications dans le fonctionnement de l’hébergement.

Cet élément est fondamental et demande de prendre le temps nécessaire pour que la gestion environnementale devienne partie intégrante de la gestion au quotidien.

La mise en place de l’écolabel peut demander des investissements mais, la plupart du temps, ils sont modérés et peuvent être lissés sur deux exercices. Si un critère demande un investissement plus important, il convient alors, notamment en matière d’efficacité énergétique, de penser cet investissement dans un cadre plus global et de se rapprocher de sa fédération ou de son syndicat afin de voir les accompagnements et les financements possibles (rénovation énergétique, borne de recharge...).

## Comment la mise en place de l’Écolabel est perçue par les équipes ?

La démarche est bien perçue si elle est expliquée et comprise, le changement ne pouvant s’opérer qu’après une période d’appropriation des enjeux.

La quasi-totalité des équipes finissent convaincues.

Elles trouvent dans cette démarche un projet commun autour duquel se mobiliser, une valorisation de leur travail et de leur engagement. Etre écolabellisé se traduit fréquemment par un mieux-être au travail, par des actions simples comme l’utilisation de produits moins nocifs ou bien par les changements induits qui, s’ils sont travaillés avec les équipes, leur permettront de mieux travailler au quotidien (repenser l’organisation d’un self, de la buanderie, du process de nettoyage d’un hébergement, utiliser des produits plus sains...)

## Qu’est-ce que vous reprenez du temps passé avec les hébergeurs ?

C’est à chaque fois une aventure différente et de belles rencontres ! Je collabore avec des personnes motivées et investies qui proposent un tourisme différent. Je suis toujours ravie de constater qu’une fois la démarche environnementale sur les rails, il est très rare d’en sortir et si c’est le cas, ce ne sont jamais ses fondements qui sont remis en question. Certains établissements sont certifiés depuis plus de 10 ans et ont atteint un niveau d’intégration frisant l’excellence !

La chose la plus prégnante est certainement que ces établissements ont « un temps d’avance », parce que la certification environnementale les oblige constamment à se remettre en question et donc à intégrer un processus d’amélioration continue. Ils sont force de propositions et d’innovation parce qu’en perpétuelle réflexion. Chaque structure étant différente, la somme des actions mises en place constitue un vivier d’idées qui ne cesse de s’enrichir, d’évoluer. Il est essentiel que ces bonnes pratiques puissent être partagées.

Je reste convaincue que le tourisme doit être durable. Les gestionnaires Ecolabellisés sont avant-gardistes. Cette dynamique ne pourra que se renforcer à l’avenir.

Contact : [lenka.lamoure@gmail.com](mailto:lenka.lamoure@gmail.com)